

Faculté	de psychologie
	Université de Strasbourg

MASTER 1
PSYCHOLOGIE CLINIQUE
EN THERAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES

Conditions d'admission

20 places maximum.

- **Prérequis :** Etre titulaire d'une licence en psychologie délivrée par une université française, sinon, admission préalable sur dossier jugé équivalent par la Commission Pédagogique (http://psychologie.unistra.fr/?page_id=307).

Important: En France, la Licence de Psychologie est obligatoire pour l'obtention du titre de psychologue à l'issue du master. La Licence doit être délivrée par une université française ou, si elle est obtenue à l'étranger, reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

- **Procédure :**

Pré-candidature à saisir sur l'application Aria (du 1er avril au 15 mai 2017) à l'adresse suivante : <http://aria.u-strasbg.fr/uds/index.php>

Calendrier consultable sur cette même application

- **Composition d'un dossier type de candidature (pour tous) :**
 - une lettre de motivation explicitant les raisons du choix de ce master dans le cadre d'un projet professionnel précis (2 pages maximum)
 - un curriculum vitae avec photo d'identité (2 pages maximum).
 - les relevés de notes de L1 à L3 (les notes du 2ème semestre de L3 sont bienvenues si le candidat en dispose à la date d'envoi du dossier).
 - une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat où la décision devra lui parvenir

- **Les dossiers doivent impérativement parvenir par voie postale (ou être déposés) au secrétariat du master avant le 31 mai 2017 (calendrier consultable sur l'application « Aria » (voir « procédure »). Aucun dossier parvenu ultérieurement ne sera pris en compte.**

Adresse du secrétariat :
Faculté de Psychologie
Secrétariat du Master TCC
Madame Elisabeth ARNOLD
12, rue Goethe
67000 STRASBOURG
Tel : 03.68.85.18.90.

L'admission en master est toujours subordonnée à la réussite en Licence de Psychologie. Les candidats extérieurs à la Faculté de Psychologie de Strasbourg devront faire parvenir le justificatif de réussite de la licence au secrétariat le plus rapidement possible.

Le résultat de la sélection sera communiqué aux candidats avant la fin juin. En cas d'avis favorable, l'acceptation définitive s'entend sous réserve de la production du justificatif de réussite à la licence. Cet avis favorable devra être produit lors de l'inscription administrative qui se fera en septembre sur rendez-vous auprès de la Faculté de Psychologie.

Les candidats admis auront jusqu'au **13 juillet 2017, dernier délai**, pour confirmer leur acceptation. Passé ce délai, l'absence de réponse sera considérée comme un désistement et les suivants de liste seront contactés.